



INFORMATIONS À LA POPULATION

MAI 2023

MUNICIPALITÉ



Plusieurs mois se sont écoulés depuis nos dernières *Informations à la population*. Vous trouverez donc ci-après un certain nombre de sujets que la Municipalité souhaite aborder, mais nous tenons aussi à rappeler que pour un suivi plus régulier des communications officielles, vous pouvez consulter le site internet de notre Commune et télécharger l'application OiOiweb, vous permettant de recevoir toutes les notifications importantes.



www.bretigny.ch et l'application *OiOiweb*

Comme vous le savez, M. Christophe Paccaud a été élu à la Municipalité lors du 2^e tour des élections communales, en remplacement de Mme Stéphanie Roche qui avait donné sa démission en novembre 2022. Nous réitérons nos félicitations à M. Paccaud, ainsi qu'aux deux autres candidates, Mmes Mireille Maniakine et Nathalie Lüthi qui se sont présentées pour ce poste. La Municipalité se réjouit de constater que la fonction de conseiller-ère municipal-e revêt un intérêt non négligeable parmi nos citoyennes et citoyens et espère que cet attrait demeure pour les années à venir.



Entré en fonction le 17 avril, M. Paccaud a repris l'ensemble des dicastères de son prédécesseur, à savoir les *Affaires sociales*, la *Gestion des déchets*, la *Population* et les *Eglises*. La Municipalité a profité de ce changement pour effectuer quelques modifications au niveau de la répartition et dénomination de ses dicastères. Nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site internet de la Commune ou dans le tous ménages de *Renseignements généraux 2023* que vous recevrez dans votre courrier postal. A noter que la séance hebdomadaire de la Municipalité a toujours lieu le lundi à 19h30.

PLAN ENERGIE CLIMAT COMMUNAL



Dans le cadre de l'établissement de notre Plan énergie et climat communal (PECC), un atelier participatif a été organisé au mois de mars. Une trentaine de personnes ont répondu présentes et ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à ce projet. Afin de répondre, à notre échelle, aux enjeux énergétiques et climatiques, de nombreuses idées innovantes et intéressantes, ont été proposées. Les résultats de cet atelier, ainsi que les actions retenues par la Municipalité, seront prochainement disponibles sur notre site internet.

Nous remercions les participant·e·s, ainsi que les intervenants et les membres de la Commission PECC, qui ont contribué au bon déroulement de cet atelier.

INFORMATIQUE

En ce début de printemps, nous avons également eu le plaisir de recevoir notre labellisation Cybersafe, après plusieurs mois de travaux intenses visant à mettre en place notre stratégie informatique et à corriger nos failles et faiblesses en matière de cybersécurité.



INSTALLATION DE PISCINES



Même si les beaux jours peinent à arriver, nous rappelons que l'installation d'une piscine enterrée ou hors-sol, fixe ou démontable, est soumise à un **permis de construire**, ceci indépendamment du volume du bassin. **Les piscines hors-sol non couvertes de moins de 5m³** et autres bassins extérieurs (biotopes) peuvent être dispensés d'enquête publique par la Municipalité, pour autant que ces objets ne portent pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins. **Une demande d'autorisation**, mentionnant les dimensions, le type de piscine, l'emplacement et l'accord écrit des voisins, doit donc être transmise à la Municipalité avant toute installation.

Dispositions légales
- Directive cantonale
DCPE 501

Nous rappelons aux propriétaires de **piscine de plus de 10m³** qu'ils doivent **impérativement** prendre contact avec **M. Jean-Daniel Cochard, conseiller municipal au 079 287 48 42** avant de procéder au remplissage.

GESTION DES DÉCHETS

Au vu de la recrudescence des incivilités au niveau de la dépose des déchets dans les conteneurs Molok situés à l'Eco-point de l'abri PCi, la Municipalité a décidé de procéder à des contrôles réguliers des accès. Ainsi, depuis le début de l'année, un certain nombre de personnes ont été amendées pour non-respect des horaires. Nous tenons donc à rappeler que bien que les conteneurs soient en libre accès, **la dépose des déchets doit s'effectuer aux heures autorisées.**

**Accès à l'ensemble des conteneurs Molok
de 7h00 à 20h00 tous les jours
(dimanche et jours fériés à éviter)**

**Dépose du verre interdite
les dimanches et jours fériés.**



Plus d'informations sur www.bretigny.ch/gestion-des-dechets

PASSEPORT VACANCES

Cette année, le Passeport Vacances aura lieu du 3 au 16 juillet et du 7 au 20 août 2023. Rappelons que le Passeport vacances région lausannoise (APVRL) propose des activités de découverte, aux 9 à 15 ans, autour de 4 thèmes: *Nature et découverte, Culture et jeux, Création et cuisine, Sport et mouvement*. Un accès aux piscines, musées, transports publics et trois entrées de cinéma sont également offerts. A noter que cette année, trois activités seront organisées dans notre Commune.



Passeport traditionnel

- pour les 9 à 15 ans
- plus de 300 activités à choix, sur inscription
- CHF 45.-/enfant, CHF 40.- dès le 2^e enfant d'une même famille

Passeport Farniente

- Uniquement pour les 13 à 15 ans
- Formule allégée, sans les activités sur inscriptions
- CHF 25.-/enfant

Où et quand se procurer le Passeport Vacances ?

- A l'administration communale
- Du 24 mai au 7 juin 2023

Horaires de vente

- Tous les matins de 8h00 à 11h30
- Les mercredis de 18h30 à 20h00
- Ou sur rendez-vous en téléphonant au 021 731 25 74

Modes de paiement : Twint, carte bancaire ou cash

Plus d'informations sur

www.apvrl.ch



TALENTS SOLIDAIRES



Constitué en association le 4 mars dernier, Talents solidaires poursuit sa phase d'autonomisation et fêtera son indépendance le **vendredi 23 juin 2023 au Local à Cugy**. Le mandat d'accompagnement de Pro Senectute s'achèvera ainsi et dès cette date Talents solidaires volera de ses propres ailes. Vous êtes toutes et tous invité·e·s à participer à ce moment, qui sera l'occasion de remercier celles et ceux qui ont cru en ce projet depuis le début, qui ont apporté leur précieux soutien tout au long des trois années de constitution et qui ont permis de construire cette incroyable aventure réunissant les villages de Bretigny-sur-Morrens et Cugy.

Pour rappel, les activités mensuelles proposées par Talents solidaires sont publiées chaque mois sur le site internet de la Commune. Vous pouvez également vous procurer un exemplaire papier, sur demande, à l'administration communale. A noter qu'avec l'arrivée du printemps et l'appel de la nature, deux activités vous permettent de vous dégourdir les jambes : **Marche d'un bon pas** et **Vélo solidaire**. Ces deux activités physiques sont un bon moyen de se maintenir en santé et permettent d'excellents moments de partage, des rencontres enrichissantes et la découverte de nouveaux parcours dans notre région.



www.bretigny.ch/talents-solidaires

AGENDA

Plusieurs manifestations locales se profilent durant les mois à venir. Retrouvez toutes les dates des **manifestations 2023** organisées par nos sociétés locales sur le site internet de la Commune !



www.bretigny.ch/agenda

[www.bretigny.ch/sociétés et associations](http://www.bretigny.ch/sociétés-et-associations)



La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ces lignes et vous adresse ses salutations printanières.

